RCS : BREST
Code greffe : 2901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BREST atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00473
Numéro SIREN : 820 715 688
Nom ou dénomination : ABALONE TT BREST

Ce dépôt a été enregistré le 28/12/2018 sous le numéro de dépôt 5048

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BREST

150, rue Ernest HEMINGWAY
CS 61936 - 29219 BREST CEDEX 2
www.greffe-tc-brest.fr
Tel : 02 98 43 31 31

RECEPISSE DE DEPOT

ABALONE TT BREST
280 rue Ernest Hemingway
Immeuble Kermeur
29200 Brest

V/REF :
N/REF : 2016 B 473 / 2018-B-5048

Le greffier du tribunal de commerce de Brest certifie qu'il a reçu le 28/12/2018,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2017.

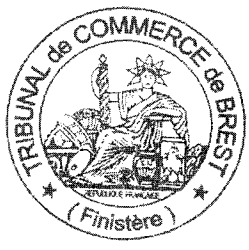
Décision(s) de l'associé unique en date du 15/06/2018

Concernant la société

ABALONE TT BREST
Société par actions simplifiée
280 rue Ernest Hemingway
Immeuble Kermeur
29200 Brest

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-5048 le 28/12/2018
R.C.S. BREST 820 715 688 (2016 B 473)

Fait à BREST le 28/12/2018,
LE GREFFIER



C/SD 43

ABALONE TT BREST
Société par actions simplifiée
Au capital de 123 000,00 euros
Siège social : 280, rue Ernest Hemingway – Immeuble Kermeur
29200 BREST
820 715 688 RCS BREST

COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Certifiés conformes,
LE PRESIDENT

SAS ABALONE TT BREST
29200 BREST

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 19			Exercice N-1 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	6 323.64	3 161.37	3 162.27		3 162.27	
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	19 877.86	4 871.83	15 006.03		15 006.03	
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	1 604.00		1 604.00		1 604.00	
	Autres immobilisations financières	2 500.00		2 500.00		2 500.00	
	Total II	30 305.50	8 033.20	22 272.30		22 272.30	
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	359 165.82	583.97	358 581.85		358 581.85	
	Autres créances	243 752.28		243 752.28		243 752.28	
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités						
Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	5 873.36		5 873.36		5 873.36	
	Total III	608 791.46	583.97	608 207.49		608 207.49	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	639 096.96	8 617.17	630 479.79		630 479.79	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 4 104.00
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2017 19	Exercice N-1 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 123 000)	123 000.00		123 000.00	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	9 527.14		9 527.14	
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	132 527.14		132 527.14	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	23 403.70		23 403.70	
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	68 325.59		68 325.59	
	Dettes fiscales et sociales	401 449.21		401 449.21	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	4 774.15		4 774.15	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	497 952.65		497 952.65	
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	630 479.79		630 479.79	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 497 952.65

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 19			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	2 028 751.64		2 028 751.64		2 028 751.64	
Chiffre d'affaires NET	2 028 751.64		2 028 751.64		2 028 751.64	
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			10 628.11		10 628.11	
Autres produits			382.98		382.98	
Total des Produits d'exploitation (I)			2 039 762.73		2 039 762.73	
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			260 805.42		260 805.42	
Impôts, taxes et versements assimilés			32 206.21		32 206.21	
Salaires et traitements			1 400 550.70		1 400 550.70	
Charges sociales			327 921.41		327 921.41	
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			8 033.20		8 033.20	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			583.97		583.97	
Dotations aux provisions						
Autres charges			6.39		6.39	
Total des Charges d'exploitation (II)			2 030 107.30		2 030 107.30	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			9 655.43		9 655.43	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 19	Exercice N-1 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	152.72		152.72	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	152.72		152.72	
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	281.01		281.01	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	281.01		281.01	
2. Résultat financier (V-VI)	-128.29		-128.29	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	9 527.14		9 527.14	
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	2 039 915.45		2 039 915.45	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 030 388.31		2 030 388.31	
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	9 527.14		9 527.14	

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SAS ABALONE TT BREST
280 RUE ERNEST HEMINGWAY
IMMEUBLE KERMEUR
29200 BREST

ANNEXE DU 06/06/2016 AU 31/12/2017

CECOM

ZA DE LA CROIX CARREE
50180 AGNEAUX
02 33 57 53 89

ANNEXE

Exercice du 06/06/2016 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 630 479.79 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 028 751.64 Euros et dégageant un bénéfice de 9 527.14 Euros.

L'exercice a une durée de 19 mois, couvrant la période du 06/06/2016 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 86 126€.
La société a demandé un préfinancement au titre de ce mécanisme.
Le CICE a permis au groupe ABALONE d'accentuer son développement en ouvarnt de nouvelles agences et recrutant de nouveaux collaborateurs.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 06/06/2016 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL			6 324
Installations générales agencements aménagements divers			10 577
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			9 647
TOTAL			20 224
Prêts, autres immobilisations financières			4 104
TOTAL			4 104
TOTAL GENERAL			30 651

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			6 324	6 324
Installations générales agencements aménagements divers	346	-0	10 231	10 231
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			9 647	9 647
TOTAL	346	-0	19 878	19 878
Prêts, autres immobilisations financières			4 104	4 104
TOTAL			4 104	4 104
TOTAL GENERAL	346	-0	30 306	30 306

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		3 161		3 161
Installations générales agencements aménagements divers		2 370		2 370
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		2 501		2 501
TOTAL		4 872		4 872
TOTAL GENERAL		8 033		8 033

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	3 161				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 370				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 501				
TOTAL	4 872				
TOTAL GENERAL	8 033				

ANNEXE

Exercice du 06/06/2016 au 31/12/2017

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		584			584
TOTAL		584			584
TOTAL GENERAL		584			584
Dont dotations et reprises d'exploitation		584			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	1 604	1 604	
Autres immobilisations financières	2 500	2 500	
Clients douteux ou litigieux	2 336	2 336	
Autres créances clients	356 830	356 830	
Impôts sur les bénéfices	35 126	35 126	
Taxe sur la valeur ajoutée	9 247	9 247	
Groupe et associés	197 840	197 840	
Débiteurs divers	1 539	1 539	
Charges constatées d'avance	5 873	5 873	
TOTAL	612 895	612 895	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	1 604		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	23 404	23 404		
Fournisseurs et comptes rattachés	68 326	68 326		
Personnel et comptes rattachés	81 741	81 741		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	206 084	206 084		
Taxe sur la valeur ajoutée	86 321	86 321		
Autres impôts taxes et assimilés	27 303	27 303		
Autres dettes	4 774	4 774		
TOTAL	497 953	497 953		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000		12 300		12 300

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 06/06/2016 au 31/12/2017

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	1 539
Total	1 539

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	165
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 917
Dettes fiscales et sociales	48 831
Autres dettes	4 774
Total	86 688

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 873
Total	5 873

ANNEXE

Exercice du 06/06/2016 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 000 euros, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	2 779
Total (1)	2 779

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	123 594
Total	123 594

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
59 ans	moins d'un an	
54 à 58 ans	1 à 5 ans	
50 à 54 ans	6 à 10 ans	
40 à 49 ans	11 à 20 ans	
30 à 39 ans	21 à 30 ans	168
moins de 30 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		168

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over : 5%
- taux d'inflation : 2%
- taux d'actualisation : 2%

Dépôt B 30463

greffe

KPMG S.A.
89 Rue des Cinq Chemins
CS 14109
50009 Saint Lô Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 33 77 14 14
Télécopie : +33 (0)2 33 05 22 31
Site internet : www.kpmg.fr

ABALONE TT BREST S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

ABALONE TT BREST S.A.S.

280 rue Ernest Hemingway - Immeuble Kermeur
29200 BREST

Ce rapport contient 15 pages

Référence : YB-12-17-63

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

KPMG S.A.
89 Rue des Cinq Chemins
CS 14109
50009 Saint Lô Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 33 77 14 14
Télécopie : +33 (0)2 33 05 22 31
Site internet : www.kpmg.fr

ABALONE TT BREST S.A.S.

Siège social : 280 rue Ernest Hemingway - Immeuble Kermeur
29200 BREST
Capital social : €.123 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'assemblée générale de la société Abalone TT Brest S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Abalone TT Brest S.A.S. relatif à l'exercice de 19 mois clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 06 juin 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La société constitue des dépréciations des créances clients selon les modalités décrites dans la note « Dépréciation des créances » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société Abalone TT Brest S.A.S., décrite dans l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondage, l'application de cette approche.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la présidente et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la présidente.

ABALONE TT BREST
Société par actions simplifiée
Au capital de 123 000,00 euros
Siège social : 280, rue Ernest Hemingway – Immeuble Kermeur
29200 BREST
820 715 688 RCS BREST

DECISION ADOPTEE PAR L'ASSOCIE UNIQUE 15 JUIN 2018
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

DEUXIEME DECISION
L'Associée unique décide d'affecter résultat bénéficiaire de x euros de la manière suivante :

ORIGINE		
Résultat de l'exercice		9 527,14 €
Autres réserves		0,00 €
Report à nouveau		0,00 €
AFFECTATION		
Dotations aux réserves		
A la réserve légale	476,36 €	
Aux autres réserves	9 050,78 €	
Autres		
Report à nouveau	0,00 €	
TOTAL	**9 527,14 €**	**9 527,14 €**

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associée unique prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Pour copie conforme
LE PRESIDENT

ABALONE FRANCE

SAS au capital de 500 000 euros
43 rue Bobby Sands – ZAC de la Lorie
BP 80 095 – 44 814 SAINT-HERBLAIN Cedex
383 497 963 R.C.S NANTES
Tèl : 02 40 69 09 83

REÇU LE
18 DEC. 2018
GREFFE TRIB. COM. BREST

DEPOT DES COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Madame, Monsieur,
Veuillez trouver ci-après l'ensemble des éléments relatifs au dépôt des comptes sociaux clos le 31 décembre 2017 des sociétés :

ABALONE TT BREST

Ainsi qu'un chèque d'un montant de 45,63 euros à l'ordre du greffe du tribunal de commerce pour chacune de ces sociétés.
Merci de bien vouloir transmettre les récépissés de dépôt à l'adresse suivante :

ABALONE FRANCE
Claire BAUDET
43, rue Bobby Sands
44800 SAINT-HERBLAIN

Restant à votre disposition,
Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de nos salutations distinguées.

Claire BAUDET
Juriste droit des sociétés

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint Lô, le 11 juin 2018

KPMG S.A.

Yohann Bosseard
Associé

laire obligatoire (article 53 A
le Général des Impôts)

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2018

signation de l'entreprise : SAS ABALONE TT BREST — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 19

dresse de l'entreprise 280 RUE ERNEST HEMINGWAY 29200 BREST — Durée de l'exercice précédent* 12

uméro SIRET* 8 2 0 7 1 5 6 8 8 0 0 0 1 7 — Néant ☐ *

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122017 Net 3	N-1 000000 Net 4
Capital souscrit non appelé (I)	AA				
Frais d'établissement *	AB		AC		
Frais de développement *	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF	6 324	AG 3 161	3 162	
Fonds commercial (1)	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
Autres immobilisations corporelles	AT	19 878	AU 4 872	15 006	
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
Autres participations	CU		CV		
Créances rattachées à des participations	BB		BC		
Autres titres immobilisés	BD		BE		
Prêts	BF	1 604	BG	1 604	
Autres immobilisations financières*	BH	2 500	BI	2 500	
TOTAL (II)	BJ	30 306	BK 8 033	22 272	
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production de biens	BN		BO		
En cours de production de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT		BU		
Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
Clients et comptes rattachés (3)*	BX	359 166	BY 584	358 582	
Autres créances (3)	BZ	243 752	CA	243 752	
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Disponibilités	CF		CG		
Charges constatées d'avance (3)*	CH	5 873	CI	5 873	
TOTAL (III)	CJ	608 791	CK 584	608 207	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	639 097	1A 8 617	630 480	

vois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 4 104 | (3) Part à plus d'un an : CR

se de réserve ropriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

nulaire obligatoire (article 53 A
Code général des Impôts)

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT BREST — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :123....000.....)	DA	123 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	9 527	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	132 527	
propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	23 404	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	68 326	
	Dettes fiscales et sociales	DY	401 449	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	4 774	
mpte gul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	497 953	
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	630 480	
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	497 953	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	23 239	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

signation de l'entreprise : SAS ABALONE TT BREST — Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
Ventes de marchandises*		FA	FB	FC		
Production vendue	biens*	FD	FE	FF		
	services*	FG 2 028 752	FH	FI	2 028 752	
Chiffres d'affaires nets*		FJ 2 028 752	FK	FL	2 028 752	
Production stockée*				FM		
Production immobilisée*				FN		
Subventions d'exploitation				FO		
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	10 628	
Autres produits (1) (11)				FQ	383	
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	2 039 763	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
Variation de stock (marchandises)*				FT		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	260 805	
Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	32 206	
Salaires et traitements*				FY	1 400 551	
Charges sociales (10)				FZ	327 921	
DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	8 033	
	- dotations aux provisions			GB		
Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	584	
Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
Autres charges (12)				GE	6	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	2 030 107	
- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	9 655	
Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI		
Produits financiers de participations (5)				GJ		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	153	
Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
Différences positives de change				GN		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)				GP	153	
Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
Intérêts et charges assimilées (6)				GR	281	
Différences négatives de change				GS		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)				GU	281	
- RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(128)	
- RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	9 527	

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

ésignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT BREST — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
I - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		
'articipation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
mpôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 039 915	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 030 388	
- BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	9 527	
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	10 628	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires A9

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

Exercice N	
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

Exercice N	
Charges antérieures	Produits antérieurs

explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

:AS ABALONE TT BREST
:80 RUE ERNEST HEMINGWAY
MMEUBLE KERMEUR
9200 BREST

ANNEXE DU 06/06/2016 AU 31/12/2017

CECOM

ZA DE LA CROIX CARREE
50180 AGNEAUX
02 33 57 53 89

ANNEXE

Exercice du 06/06/2016 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 630 479.79 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 028 751.64 Euros et dégageant un bénéfice de 9 527.14 Euros.

L'exercice a une durée de 19 mois, couvrant la période du 06/06/2016 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 86 126€.
La société a demandé un préfinancement au titre de ce mécanisme.
Le CICE a permis au groupe ABALONE d'accentuer son développement en ouvarnt de nouvelles agences et recrutant de nouveaux collaborateurs.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 06/06/2016 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL			6 324
Installations générales agencements aménagements divers			10 577
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			9 647
TOTAL			20 224
Prêts, autres immobilisations financières			4 104
TOTAL			4 104
TOTAL GENERAL			30 651

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			6 324	6 324
Installations générales agencements aménagements divers	346	-0	10 231	10 231
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			9 647	9 647
TOTAL	346	-0	19 878	19 878
Prêts, autres immobilisations financières			4 104	4 104
TOTAL			4 104	4 104
TOTAL GENERAL	346	-0	30 306	30 306

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		3 161		3 161
Installations générales agencements aménagements divers		2 370		2 370
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		2 501		2 501
TOTAL		4 872		4 872
TOTAL GENERAL		8 033		8 033

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	3 161				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 370				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 501				
TOTAL	4 872				
TOTAL GENERAL	8 033				

ANNEXE

Exercice du 06/06/2016 au 31/12/2017

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		584			584
TOTAL		584			584
TOTAL GENERAL		584			584
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		584			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	1 604	1 604	
Autres immobilisations financières	2 500	2 500	
Clients douteux ou litigieux	2 336	2 336	
Autres créances clients	356 830	356 830	
Impôts sur les bénéfices	35 126	35 126	
Taxe sur la valeur ajoutée	9 247	9 247	
Groupe et associés	197 840	197 840	
Débiteurs divers	1 539	1 539	
Charges constatées d'avance	5 873	5 873	
TOTAL	612 895	612 895	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	1 604		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	23 404	23 404		
Fournisseurs et comptes rattachés	68 326	68 326		
Personnel et comptes rattachés	81 741	81 741		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	206 084	206 084		
Taxe sur la valeur ajoutée	86 321	86 321		
Autres impôts taxes et assimilés	27 303	27 303		
Autres dettes	4 774	4 774		
TOTAL	497 953	497 953		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000		12 300		12 300

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 06/06/2016 au 31/12/2017

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	1 539
Total	1 539

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	165
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 917
Dettes fiscales et sociales	48 831
Autres dettes	4 774
Total	86 688

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 873
Total	5 873

ANNEXE

Exercice du 06/06/2016 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 000 euros, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	2 779
Total (1)	2 779

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	123 594
Total	123 594

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
59 ans	moins d'un an	
54 à 58 ans	1 à 5 ans	
50 à 54 ans	6 à 10 ans	
40 à 49 ans	11 à 20 ans	
30 à 39 ans	21 à 30 ans	168
moins de 30 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		168

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over : 5%
- taux d'inflation : 2%
- taux d'actualisation : 2%